

**Communiqué de presse intersyndical**

Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraité.es qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d’un recul de l’âge légal à 64 ans et d’un allongement des trimestres de cotisation.

Jamais une contestation n’aura été aussi forte !

Hier, par le recours à l’article 49-3 de la constitution, dimanche dernier par la mise en œuvre de l’article 44-3 et du vote bloqué au Sénat et dès le début du débat parlementaire par le choix d’une procédure accélérée : le gouvernement d’Elisabeth Borne a fait le choix du déni de démocratie parlementaire.

Alors que 82% des français et françaises jugent négativement le recours au 49-3, que 74% se déclarent opposé.es au projet de loi ainsi que 82% des actifs et actives, le gouvernement a également fait le choix de passer outre la démocratie sociale.

**Face à ces constats, l’intersyndicale du Haut-Rhin en appelle au sens des responsabilités des député.es**

**Cette situation et ce déni de démocratie ne peuvent plus perdurer !**Les parlementaires ne sont-ils pas censé.es incarner la voix du peuple ?

**Aujourd’hui, nous leur demandons de s’exprimer clairement contre ce projet de réforme qui ne répond en rien aux demandes des citoyens et citoyennes en votant pour les motions de censure.**

D’autres propositions d’amélioration du système des retraites ont été mises sur la table, il s'agit maintenant de se donner les moyens de les étudier, dans un dialogue social apaisé et respectueux…Cela passe par le refus du texte actuel et par le vote des motions de censure.

**L’intersyndicale 68**